

Rapport Moral Assemblée Générale Ordinaire AMSL 21 novembre 2025

Bonsoir,

Merci de votre présence, bienvenue à l'Assemblée Générale de l'AMSL. Nous sommes 57 présents, 58 ont donné pouvoir, nous sommes donc 115 au total.

D'après les statuts l'AG ne peut se tenir que lorsque le quorum de 5 % est atteint, nous pouvons donc commencer.

Je remercie Mr Alexandre Touzet (conseiller départemental), Mme Bousquet, Mrs Ballu et Munoz du Crédit Mutuel pour leur présence.

Je vous rappelle l'ordre du jour :

- 1/ Approbation du Compte-rendu de l'AG du 22 novembre 2024.
- 2/ Rapport moral du Président.
- 3/ Rapport financier du Trésorier.
- 4/ Budget prévisionnel 2025-2026.
- 5/ Election des membres du bureau, appel à candidatures.
- 6/ Vote du montant de l'adhésion AMSL pour la saison 2026-2027.
- 7/ Questions diverses.
- 8/ Pot de l'amitié.

Pour commencer ce rapport moral de la saison 2024-2025 qui vient de s'achever, je souhaite d'abord parler de deux personnes qui ont marqué l'histoire de l'AMSL :

- Jean-Claude Vallet qui fut, tout au long de sa vie un bénévole dans de très nombreuses activités, notamment à l'AMSL.
- Didier Saint-Jalmes, le 4^e président de l'AMSL, à qui j'ai succédé en 2009. Tous les deux nous ont malheureusement quittés il y a quelques mois, mais leur souvenir reste présent parmi nous.

Cette Assemblée Générale me semble être le lieu tout indiqué pour leur rendre hommage. Au lieu d'une minute de silence je vous propose de nous lever pour les applaudir.

Je vous remercie.

Comme tous les ans, la saison 2024-2025 a démarré avec Assodia le 7 septembre 2024, avec 24 professeurs (16 professeurs salariés et 8 prestataires) : 2 au Dessin, 3 à la danse de salon, 5 à la gymnastique, 1 au Judo, 3 au Karaté/Pilates, 2 au Modern'Jazz, 5 au Tennis et 3 au Yoga).

Mais que s'est-il passé durant cette saison ? :

Une mauvaise nouvelle fut la disparition de la section Pêche à la Mouche, faute d'adhérents, ce que le Conseil d'administration du mois de mars a dû approuver.

Une autre nouvelle regrettable (bien qu'attendue) : l'absence de versement de subventions aux sections sportives par le Conseil Départemental.

Enfin, la salle Bistrot étant devenue inaccessible en juillet, il nous a fallu déménager à la salle Jacqueline Avisseau.

Par contre, encore plus que les précédentes saisons, les activités très diversifiées de l'AMSL furent nombreuses :

- les stages de Yoga, Gymnastique et Pilâtes.
- les galas de Cadan's et du Modern'Jazz.
- les sorties à thème des sections Amis des Jardins, Geonorvilia, Nature, Randonneurs Norvillois.
- les tournois de Tennis et Boules.
- les expositions de la Photo et du Dessin.
- sans oublier la participation au Téléthon.

Et, bien sûr, le traditionnel Loto annuel qui attira le 22 mars 300 personnes au gymnase Alice Milliat dans l'espoir de gagner le gros lot (un vélo électrique), merci à Pascal Dorlhène pour son organisation!

Ce dynamisme de l'ensemble de l'association sous l'impulsion de leurs 120 bénévoles a permis une croissance spectaculaire du nombre d'adhérents qui s'est affiché au 31 août à **1348** (contre 1244 l'an passé) soit une progression de **8,3%** !

Côté finances, la situation globale est saine (Jacky Couture vous en parlera mieux que moi).

C'est pourquoi, l'AMSL, afin de participer à l'effort collectif de réduction des dépenses municipales a sollicité et reçu une subvention municipale de 6400€, soit une baisse de 18% (7800€ la saison passée)!

Je remercie tous les trésoriers des sections pour leur gestion rigoureuse, avec l'aide précieuse de Liliane Vallet, et je n'oublie pas bien sûr le tandem de choc d'AMSL Payes (Françoise Bureau et Isabelle Chazalon) qui font un remarquable travail pour rémunérer les salariés.

Côté hygiène et sécurité, nous avons élaboré un document clair et synthétique sur les consignes à appliquer (merci Christian Rebollo), dont un exemplaire vous est remis ce soir, et qui est destiné aux professeurs, animateurs et membres des bureaux des sections de l'AMSL.

Côté communication avec l'aide de Rachid et Christian, nous avons créé il y a quelques semaines AMSL Live, auquel les adhérents peuvent avoir accès sur le site de l'AMSL, nouvelle rubrique qui valorise l'activité des sections.

Côté logo, nous avons ouvert à tous les adhérents un concours qui a comme objet de trouver un nouveau logo à l'AMSL.

Enfin, sur un autre plan, depuis le mois de juillet toutes les sections ont leur compte au Crédit Mutuel, ce qui facilite grandement la gestion de l'AMSL (merci Mme Sandrine Bousquet). Je remercie le Crédit Mutuel pour l'aide financière qui nous a été apportée pour le Loto et le Sport Santé.

Comme tous les ans je tiens à vous présenter la composition du bureau (par ordre alphabétique) :

- Françoise Bureau, responsable des payes des salariés.
- Isabelle Chazalon, co-responsable des payes des salariés avec Françoise Bureau.
- Jacky Couture, le trésorier.
- Pascal Dorlhène, responsable de l'animation (le Loto), du bon suivi des visites médicales obligatoires pour les salariés ainsi que des bons sports.
- Rachid Mazouz, responsable du site AMSL et des assurances.
- Jacques Noé, le secrétaire.
- Christian Rebollo, conseiller du président.
- Liliane Vallet, responsable des tableaux de trésorerie des 18 sections et qui établit le bilan avec Jacky Couture.

Nous étions donc **9** au bureau, mais sans nouveau candidat ce soir nous ne serons plus que **8** (j'y reviendrai lors de l'élection du bureau).

Cela ne suffira pas à assurer la pérennité de l'AMSL, car comme je le dis depuis longtemps, il faudrait que nous soyons 11 à 12 afin de pouvoir continuer à répondre aux challenges et développements à venir mais surtout au renouvellement de l'équipe.

Je parle d'équipe car nous formons réellement une équipe de bénévoles pleinement engagés pour permettre au plus grand nombre de bénéficier des activités de l'AMSL.

Des bénévoles comme beaucoup d'entre vous ici ce soir, mais qu'est-ce que le bénévolat ?

J'avais rappelé la définition l'an passé permettez-moi de vous la relire :

« Le bénévolat est l'action de la personne qui s'engage librement, sur son temps personnel, pour mener une action non rémunérée en direction d'autrui, ou au bénéfice d'une cause ou d'un intérêt collectif ».

Nous devons absolument continuer à nous mobiliser pour **solliciter / recruter** de nouveaux bénévoles si nous voulons que l'associatif perdure.

Je termine en saluant Marie-Luce Coudeur qui créa et resta présidente des Amis des Jardins pendant 26 ans.

Nous pouvons l'applaudir chaleureusement.

Je vous remercie de votre attention.

Avez-vous des questions ?

Nous allons passer au vote

Le 21 novembre 2025
Patrick Gressier
Président AMSL

